

PERMANENCE RECHERCHE LOGEMENT Commune de Port Saint Louis du Rhône



Vous êtes à la recherche d'un logement pour les motifs suivants:

- ◇ Hébergé par de la famille ou des amis
- ◇ Sans résidence stable
- ◇ Logement inadapté à vos ressources ou à votre composition familiale
- ◇ Logement non décent ou rencontrant des dysfonctionnements
- ◇ Un changement de situation familiale nécessitant un relogement
- ◇ Logement récupéré par le propriétaire

Vous êtes domiciliés sur Port Saint Louis et vous avez un minimum de ressources ?

L'équipe de travailleurs sociaux de l'ADAMAL, vous propose dans le cadre de cette permanence, de vous accompagner dans vos démarches de recherche de logement ou solution habitat:

- ◆ Présentation du parc locatif privé et social du territoire
- ◆ Constitution des dossiers
- ◆ Contacts avec les agences immobilières et/ou les bailleurs privés
- ◆ Informations sur les démarches à entreprendre et à prévoir pour accéder au logement
- ◆ Informations sur les aides liées à l'accès
- ◆ Informations sur les démarches liées à la non décence et/ou l'insalubrité
- ◆ Mobilisation du réseau partenarial indispensable pour la réalisation du projet habitat.

Pour bénéficier de cet accompagnement, rapprochez vous :

- De votre référent social (CCAS, MDS, CAF ...)
- De votre référent emploi / formation (Pôle emploi, Chantier d'insertion, PLIE,...)
- Du Service Logement Mairie ou Métropole

Ou contactez directement l'Association

